

AVIS SOCIOÉCONOMIQUE

Avis socioéconomique de l'effet de l'afflux de travailleurs externes sur la demande de services à Rouyn-Noranda

Mars 2026

Sommaire

Cet avis économique analyse l'effet appréhendé de l'arrivée de 102 travailleurs externes et leurs familles à Rouyn-Noranda dans le cadre du projet minier Horne 5, évaluant les effets sur le logement, les services éducatifs, de santé et d'urgence.

- **Effet démographique marginal** : L'arrivée de 102 travailleurs, représentant 217 personnes (dont 13 enfants d'âge préscolaire et 48 enfants d'âge scolaire), correspond à environ 0,5 % de la population locale. Compte tenu de la faible croissance démographique actuelle et d'un déclin prévu à partir de 2026-2027, cette augmentation aurait un effet limité sur la dynamique démographique régionale. Par ailleurs, la région enregistre un solde migratoire négatif depuis 2016-2017.
- **Demande en logement modérée** : Le taux d'inoccupation des logements à Rouyn-Noranda est faible (1 % en 2025), mais la construction récente permettrait d'accueillir près de 200 ménages supplémentaires. L'impact sur le logement social est jugé limité.
- **Pression importante sur le réseau scolaire** : L'arrivée de 48 enfants supplémentaires dans les écoles primaires et secondaires s'ajouterait à une situation déjà tendue, avec des taux d'occupation élevés, une pénurie de personnel et un parc immobilier vieillissant nécessitant des investissements.
- **Services de garde suffisants** : Malgré un déficit de 270 places en 2025, l'offre de services de garde éducatifs devrait augmenter d'ici 2027, ce qui permettrait d'accueillir les 13 enfants préscolaires attendus.
- **Services d'urgence stables** : Le ratio de policiers et pompiers à Rouyn-Noranda est comparable à celui de villes similaires. Une augmentation d'environ 200 personnes ne devrait pas modifier significativement les besoins opérationnels des services de police et d'incendie.
- **Accès au médecin de famille sous pression, mais gérable** : Malgré une augmentation de 168 % des personnes inscrites sur la liste d'attente, le nombre de médecins de famille a augmenté et la capacité théorique semble suffisante pour la population actuelle. L'ajout de 217 personnes ne devrait pas détériorer significativement l'accès, même si la prise en charge pourrait rester lente.
- **Capacité hospitalière adéquate** : Les indicateurs régionaux de performance des urgences et d'occupation des lits sont comparables ou meilleurs que la moyenne provinciale. L'arrivée des nouveaux résidents ne devrait pas nécessiter d'augmentation immédiate de la capacité hospitalière.

Mise en contexte

Le projet minier Horne 5 de Ressources Falco consiste à construire et exploiter une mine polymétallique aurifère souterraine à Rouyn-Noranda, sous l'ancienne mine Horne (1927-1976), entre 600 et 2 300 mètres de profondeur. L'accès se fera par le puits Quémont No.2, qui sera remis en état. Une usine sur place produira de l'or, de l'argent ainsi que des concentrés de zinc et de cuivre. Les résidus seront stockés dans les anciennes galeries souterraines et dans un parc à résidus situé à 11 km du site.

Le projet minier Horne 5 de Ressources Falco a fait l'objet d'un examen par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en 2024, avec une période d'information publique au printemps et des audiences tenues entre août et octobre 2024. Le rapport a été déposé en janvier 2025. Dans son analyse, le BAPE souligne que l'afflux potentiel de travailleurs externes dans la communauté (pour la phase de construction et d'exploitation) pourrait exercer une pression additionnelle sur la communauté et recommande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) d'exiger une évaluation approfondie de l'afflux potentiel de travailleurs externes sur la communauté pour la période d'exploitation.

À la demande du MELCCFP, Ressources Falco a soumis un **plan d'action et de suivi social** comprenant les besoins en personnel par spécialité pour la phase d'exploitation. Il prévoit 502 postes dans 122 catégories, dont 400 recrutés à Rouyn-Noranda et ses environs, et environ 100 venant de l'extérieur¹ (tableau 1). Les premières embauches sont prévues au plus tôt en 2030 et Falco fait l'hypothèse qu'elle embauchera de l'externe des candidats déjà qualifiés, sans formation supplémentaire.

Tableau 1 : Répartition du personnel envisagée par Falco

Sources	Nombre de postes
Travailleurs finissants ou jeunes diplômés	50
Travailleurs provenant de sous-traitants (entrepreneurs locaux)	200
Retraités ou semi-retraités	50
Travailleurs provenant de la communauté (à l'intérieur d'un rayon de 60 kilomètres)	100
Travailleurs extérieurs	102
Total	502

Source : Ressources Falco, SYNOPTIQUE RÉPARTITION 502 POSTES, 28 août 2024.

À la suite du dépôt du **plan d'action et de suivi social**, le MELCCFP a demandé à Ressources Falco d'évaluation des répercussions de l'afflux potentiel de travailleurs externes dans la communauté lié au déploiement de son projet. Ressources Falco a confié cette analyse à Aviseo Conseil. Le document est organisé comme suit :

- Estimation du nombre de personnes
- Effet sur la démographie
- Effet sur le logement
- Effet sur les services d'enseignement
- Effet sur les services d'urgence
- Effet sur les services de santé
- Conclusion et recommandations

¹ Ces estimations précèdent l'annonce de la fermeture potentielle de la fonderie Horne du 4 février 2026, ce qui risque de fortement affecter à la baisse le besoin de recruter des travailleurs extérieurs.

Estimation du nombre de personnes

D'après le plan qui précise les besoins en personnel déposé par Ressources Falco, 102 travailleurs devraient être recrutés hors de la région. De plus, l'entreprise prévoit embaucher des employés expérimentés, afin qu'ils n'aient pas besoin de formation pour accomplir leur tâche. Nous partons ainsi du principe que ces travailleurs posséderaient déjà plusieurs années d'expérience, ce qui implique qu'ils seraient généralement plus âgés. Dès lors, nous choisirons de considérer ces travailleurs comme des ménages plutôt que comme des personnes seules.

Nous supposons que ces ménages seraient représentatifs de l'ensemble des ménages au Québec, faute d'avoir accès à de l'information précise sur leur profil². Selon les récentes statistiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)³, en 2021, 38 % des ménages étaient composés de personnes vivant seules, 28 % de couples sans enfants, 11 % de familles monoparentales et 24 % de couples avec enfant. On comptait également en moyenne 1,5 enfant par famille monoparentale et 1,8 enfant par famille composée d'un couple avec enfant.

En nous basant sur ces chiffres, nous estimons que les 102 ménages recensés représenteraient un total de 156 adultes et 61 enfants, soit 217 personnes en tout⁴.

Les données de Statistique Canada permettent de ventiler les enfants par groupe d'âge (tableau 2), ce qui fournit une base d'analyse permettant d'évaluer les effets sur les services éducatifs. Les estimations suggèrent la présence d'environ 13 enfants d'âge préscolaire, 24 au primaire et 24 aux niveaux supérieurs (secondaire, professionnel et collégial) sans possibilité toutefois de distinguer précisément ces derniers à partir des sources disponibles⁵.

Tableau 2 : Estimations de la population selon le groupe d'âge, Québec, au 1^{er} juillet 2025

Groupe d'âge	Nombre	Pourcentage au Québec
0-4 ans	411 925	22,0 %
5-9 ans	467 409	25,0 %
10-14 ans	496 983	26,6 %
15-19 ans	492 205	26,3 %
Total	1 868 522	100,0 %

**Le total n'est pas exactement égal à 100 % en raison de l'arrondissement.*

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2025). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

² Cette approche repose sur une hypothèse de référence fondée sur les données démographiques disponibles, et non sur des profils anticipés liés au secteur d'activité. Elle permet de structurer l'analyse à partir d'une base statistique observable, tout en reconnaissant que Rouyn-Noranda agit comme centre régional et peut attirer des ménages aux configurations variées, incluant des personnes seules comme des familles.

³ Source : Conseil du statut de la femme, 2022.

⁴ Certains travailleurs pourraient aussi arriver de l'Ontario ou de l'étranger. Toutefois, pour simplifier l'analyse, nous partons de l'hypothèse qu'ils viennent tous du Québec.

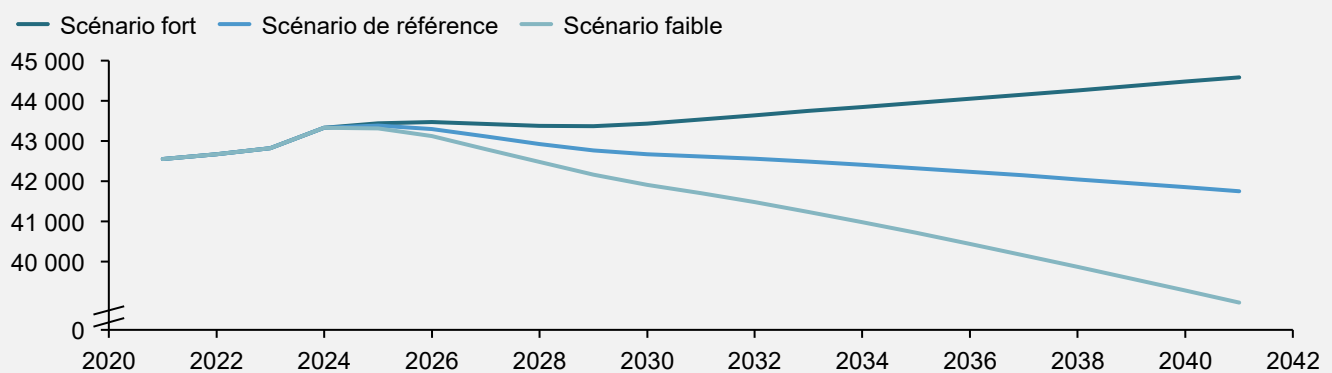
⁵ Il importe de souligner que ces ordres de grandeur reposent sur la structure moyenne des ménages québécois et relèvent donc d'un exercice théorique. Ils constituent néanmoins un repère utile pour apprécier l'effet potentiel associé à l'arrivée de 102 nouveaux ménages à Rouyn-Noranda.

Effet sur la démographie

Rouyn-Noranda comptait environ 43 383 habitants en 2025. La dynamique démographique récente y est demeurée faible : depuis le recensement de 2021, la population n'a progressé que d'environ 827 personnes, traduisant une croissance faible. Dans ce contexte, l'arrivée projetée de 217 personnes apparaît marginale, ne représentant qu'environ 0,5 % de la population. De plus, les projections de l'ISQ anticipent un déclin démographique à compter de 2026-2027, et ce, peu importe le scénario retenu (graphique 1)⁶.

Graphique 1 : Population totale projetée

Rouyn-Noranda ; 2021-2041 ; en nombre d'habitants



Source : Institut de la statistique du Québec, mise à jour 2025 ; analyse Aviseo Conseil, 2026.

Par ailleurs, la MRC de Rouyn-Noranda a enregistré une perte nette de 130 personnes au profit des autres régions du Québec en 2024-2025. Le solde migratoire interrégional y est négatif de façon continue depuis 2016-2017, soit la dernière année où il avait été positif (+48 personnes). Sur la dernière décennie, la MRC affiche ainsi une perte moyenne d'environ 100 personnes par année, soit l'équivalent de 48 ménages annuellement.

Tableau 3 : Solde migratoire 2016 à 2025, en personne, MRC de Rouyn-Noranda

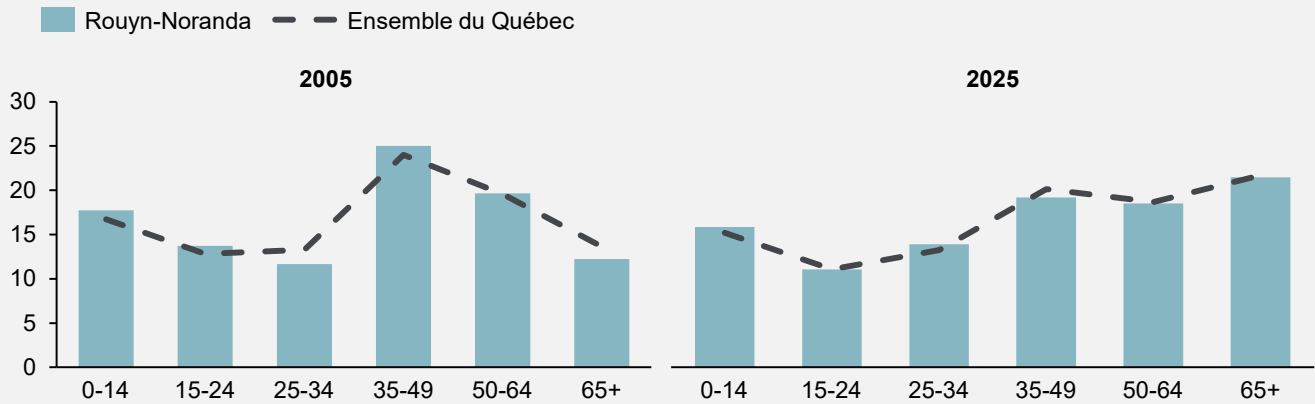
Année	Solde migratoire
2015-2016	10
2016-2017	48
2017-2018	-144
2018-2019	-94
2019-2020	-160
2020-2021	-88
2021-2022	-170
2022-2023	-150
2023-2024	-117
2024-2025	-130

Source : Institut de la statistique du Québec ; analyse Aviseo Conseil, 2026.

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus connaît une hausse continue, comme c'est le cas à l'échelle du Québec, ce qui pourrait exercer une pression supplémentaire sur l'offre de main-d'œuvre et sur les services publics (voir graphique 2).

⁶ Dans le cas du scénario fort, l'ISQ anticipe cependant une reprise de la croissance à partir de 2030.

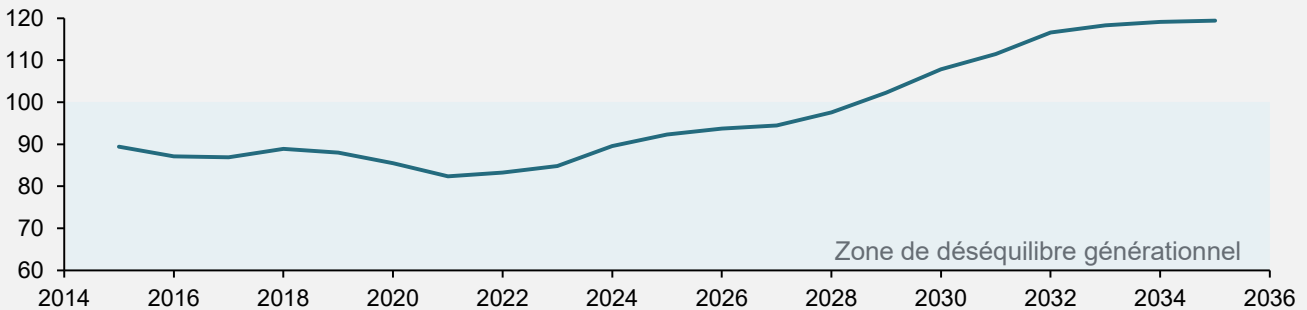
Graphique 2 : Pyramide des âges pour Rouyn-Noranda et le Québec
 Québec ; 2005 et 2025 ; en pourcentage ; scénario de référence 2025



Source : Institut de la statistique du Québec ; analyse Aviseo Conseil, 2026.

En raison du vieillissement de la population, d’une faible croissance démographique et d’un solde migratoire négatif depuis dix ans, le marché de l’emploi à Rouyn-Noranda affiche un indice de remplacement de la main-d’œuvre⁷ inférieur au seuil de renouvellement (graphique 3). Cela signifie que le nombre de travailleurs quittant le marché du travail dépasse celui des nouveaux entrants, et ce, depuis quinze ans. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des trois prochaines années avant un redressement anticipé vers la fin de la décennie.

Graphique 3 : Indice de remplacement de la main-d’œuvre
 Rouyn-Noranda ; 2015-2035 ; en indice



Note : L’indice de remplacement de la main-d’œuvre correspond au ratio du nombre de personnes de 20 à 29 ans sur celui de personnes de 55 à 64 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec ; analyse Aviseo Conseil, 2026.

En somme, l’afflux de 217 personnes aurait un impact marginal sur la tendance démographique observée.

⁷ L’indice de remplacement de la main-d’œuvre représente le ratio entre les individus entrant sur le marché du travail par rapport à ceux sortants. Un ratio supérieur à 100 indique que suffisamment de travailleurs entrent sur le marché pour compenser les départs et maintenir le nombre de travailleurs. Un ratio inférieur à 100 révèle que les sorties de travailleurs excèdent les arrivées, entraînant une contraction de la main-d’œuvre.

Effet sur le logement

Selon les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de Logement (SCHL), le taux d'inoccupation des logements à Rouyn-Noranda demeure parmi les plus faibles du Québec, atteignant 1 % en 2025, comparativement à 2,7 % pour l'ensemble du Québec. Ceci représente une légère augmentation par rapport à 2024. Il convient de rappeler que le taux d'équilibre préconisé par la SCHL est de 3 %, ce qui témoigne actuellement d'une tension notable sur le marché immobilier de Rouyn-Noranda.

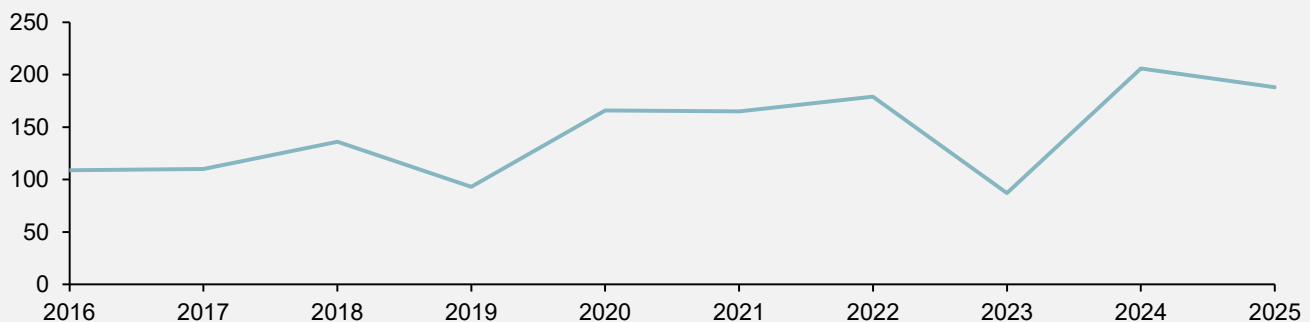
L'arrivée de 102 nouveaux ménages devrait néanmoins avoir un effet modéré sur le marché du logement. Depuis 2020, les chantiers de construction se multiplient : 991 unités ont été lancées, soit environ 165 par an (graphique 4), ce qui pousse la municipalité à estimer qu'elle peut accueillir près de 200 ménages supplémentaires⁸.

Si la tendance observée au cours des dix dernières années se maintient, plus de 700 logements additionnels pourraient s'ajouter au parc résidentiel d'ici 2030, et ce dans un contexte où la population projetée serait plutôt en déclin, ce qui atténue la pression anticipée sur l'offre.

Ces estimations doivent toutefois être nuancées par la relocalisation prévue d'environ 200 ménages du quartier Notre-Dame, liée à leur proximité avec la Fonderie Horne, à la suite de l'autorisation ministérielle accordée en 2023. Cela dit, le plan d'action gouvernemental s'échelonne sur cinq ans (2023-2028)⁹ et devrait être complété avant l'arrivée des travailleurs externes, limitant ainsi les effets de chevauchement sur la demande résidentielle.

Graphique 4 : Mises en chantier

Rouyn-Noranda ; 2000-2024 ; en nombre de chantiers



Source : SCHL, 2025 ; analyse Aviseo Conseil, 2026.

De plus, il est plausible que les nouveaux arrivants ne s'établiraient pas tous à Rouyn-Noranda. D'après Statistique Canada, 10 % des travailleurs de Rouyn-Noranda résident dans des localités voisines¹⁰. Si cette proportion s'applique aussi aux nouveaux ménages, seuls 92 d'entre eux s'installeraient vraiment à Rouyn-Noranda, ce qui reste nettement inférieur à la capacité d'accueil estimée par la Ville.

Par ailleurs, il serait improbable que la demande en logements sociaux augmente directement avec cet afflux. Les salaires médians du secteur minier au Québec dépassent largement la moyenne provinciale, ce qui suggère l'absence de foyers en situation précaire parmi les nouveaux arrivants. De plus, le loyer moyen à Rouyn-Noranda

⁸ CC Consultants, Préparation au BAPE-Stratégie RH Ressources Falco – Projet Home 5, 2024.

⁹ Gouvernement du Québec, « Pour une collectivité en santé, prospère et durable - Le gouvernement du Québec lance un plan d'action pour soutenir Rouyn-Noranda Gouvernement du Québec », 16 mars 2023.

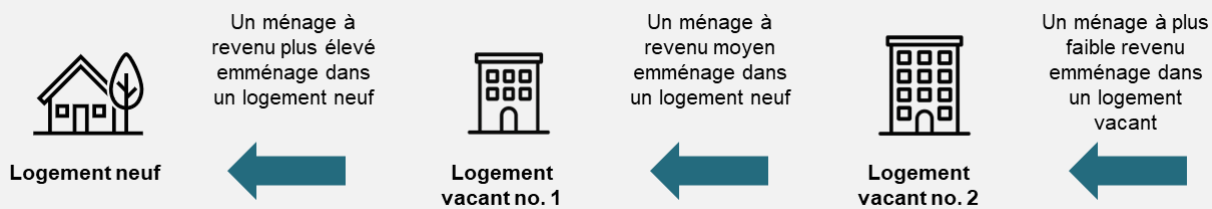
¹⁰ Statistique Canada, Tableau 98-10-0459-01, analyses Aviseo Conseil, 2026.

(871 \$/mois) demeure inférieur à celui d'autres villes de l'Abitibi-Témiscamingue, comme Amos (990 \$) ou Val-d'Or (967 \$), tandis que le revenu médian y est supérieur à celui du Québec (62 200 \$ contre 56 100 \$).

De plus, le risque de la hausse des loyers qui pourrait découler de l'arrivée de 102 ménages doit être nuancé. D'après la SCHL, la construction de logements résidentiels contribue à améliorer l'abordabilité grâce à l'effet de filtrage (graphique 5). Cet effet désigne le processus par lequel des logements auparavant occupés par des ménages à revenus élevés deviennent progressivement accessibles à des ménages à revenus plus modestes, à mesure que de nouvelles habitations sont ajoutées. Ce phénomène peut prendre entre 2 et 5 ans pour se manifester pleinement. L'effet est particulièrement efficace lorsque les nouveaux logements sont variés, notamment avec des habitations à coût moyen, ce qui favorise un meilleur équilibre, réduit les risques d'exclusion et encourage le dynamisme économique local.¹¹ Une étude du W.E. Upjohn Institute démontre également que la construction de logements abordables libère des unités dans les quartiers à faible revenu, atténuant ainsi la pression sur la demande des ménages à plus faibles revenus¹².

Graphique 5 : Effet de filtrage

Canada, 2024, Stimulation des chaînes d'inoccupation par les logements neufs selon la SCHL



De plus, en vertu du Code civil du Québec, l'éviction d'un locataire hors reprise de logement est strictement encadrée. L'article 1959 prévoit trois motifs valides : subdivision du logement, agrandissement ou changement d'affectation de l'immeuble (p. ex. conversion en usage commercial). Dans ces cas, le propriétaire doit transmettre un avis au moins six mois avant la fin du bail. Le locataire dispose alors de 30 jours suivant la réception pour indiquer s'il accepte ou refuse. À l'inverse, des travaux majeurs qui ne visent pas l'un de ces trois motifs ne permettent pas une éviction¹³. L'article 1936 consacre le droit au maintien dans les lieux. En conséquence, une éviction fondée uniquement sur des rénovations est illégale.

Après travaux, une augmentation de loyer est possible, mais elle est encadrée. Elle repose sur les dépenses réellement engagées l'année précédente, selon les règles administrées par le Tribunal administratif du logement, ce qui en limite l'ampleur. La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec reconnaît que, bien que le cadre légal permette certains travaux nécessaires, des abus ont été observés, notamment dans des situations de « rénoviction ». Toutefois, les données disponibles ne permettent pas de quantifier précisément les évictions illégales. Par ailleurs, certains mécanismes du côté des locataires influencent aussi le marché. La cession de bail, qui peut être imposée au propriétaire sous certaines conditions, peut réduire les périodes propices à la rénovation et limiter certains investissements.¹⁴

¹¹ SCHL, 2024.

¹² W.E. Upjohn Institute, 2023.

¹³ Protegez-vous.ca, 2020.

¹⁴ CORPIQ, 2023.

Enfin, Ressources Falco a pris l'engagement de collaborer avec la communauté — notamment la Ville de Rouyn-Noranda et les promoteurs immobiliers locaux — afin de contribuer activement au développement d'habitations sociales et abordables.

Dans un contexte où le taux d'inoccupation demeure bien en deçà du seuil d'équilibre, l'arrivée de nouveaux ménages ne devrait pas provoquer une détérioration marquée du marché, mais pourrait en revanche retarder le retour graduel vers un niveau d'équilibre.

Effet sur les services d'enseignement

Services de garde éducatifs à l'enfance

Les données du ministère de la Famille indiquent qu'il manquait 270 places dans les services de garde éducatifs à l'enfance à Rouyn-Noranda au 31 mars 2025¹⁵. L'offre actuelle, assurée par une demi-douzaine d'établissements en ville, est de 1 171 places. Cependant, la demande — qui comprend les places occupées à temps plein ainsi que les enfants inscrits au guichet unique « Place 0-5 ans » du gouvernement — s'élève à 1 441 places. Le ministère prévoit qu'en 2027, l'offre augmentera de 250 places, atteignant ainsi 1 421 places. La demande devrait alors se situer autour de 1 380 places, ce qui entraînerait un surplus de 41 places. Ce nombre permettrait d'accueillir les 13 enfants supplémentaires attendus en âge préscolaire selon nos projections.

Écoles primaires et secondaires

Les enjeux de disponibilité dans les écoles desservies par le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) persistent depuis plusieurs années. Avant même la pandémie, en 2017-2018, plusieurs établissements scolaires de la ville affichaient déjà des taux d'occupation situés entre 96 % et 110 %, principalement en raison de l'afflux de travailleurs lié à divers projets de développement économique¹⁶.

Cette tendance devrait se maintenir en 2026. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation du Québec, obtenues auprès de la CSSRN, le taux d'occupation global des écoles primaires et secondaires se situe entre 87 % et 88 % pour 2026-2027 et devrait demeurer relativement stable au cours des trois prochaines années¹⁷. Ce portrait agrégé masque toutefois des disparités importantes entre établissements. Certaines écoles affichent déjà des taux d'occupation supérieurs à 100 %, notamment l'école L'Étincelle, l'école des Kekeko et l'école La Source, une situation appelée à persister à court terme. Par ailleurs, la réduction du nombre d'élèves par classe dans certains milieux plus défavorisés accentue la pression sur la capacité d'accueil. Dans ce contexte, les responsables du centre de services scolaire estiment que le réseau fonctionne déjà à pleine capacité et dispose de peu de marge pour absorber un afflux important d'élèves¹⁸.

Selon le scénario démographique retenu dans cet avis (24 enfants au primaire et 24 enfants au secondaire), le réseau devrait être en mesure d'absorber le surplus, étant donné que le nombre de places excédentaires par niveau est estimé à 539 élèves au primaire et 329 au secondaire, sous réserve que les ressources nécessaires, notamment en personnel et en espaces, soient effectivement déployées.

¹⁵ Ministère de la Famille, *Modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance au 31 mars 2025*.

¹⁶ Piel Côté, « Trois projets d'agrandissements d'école pour la CSSRN », *Radio-Canada*, 30 avril 2018.

¹⁷ CSSRN, *Répartition et destination des immeubles plan triennal 2026-2029*.

¹⁸ Remarques formulées lors de la réunion du Comité consultatif des citoyens sur le projet minier Horne 5, qui s'est tenue le 18 mars 2026.

En effet, la région est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre¹⁹ ainsi qu'à des restrictions budgétaires importantes, notamment un gel d'embauche²⁰. De plus, le parc immobilier est vieillissant et nécessite des interventions majeures. La majorité des écoles de la région sont en mauvais état (75 % des établissements en 2022), incluant neuf bâtiments sur dix du CSSRN considérés en mauvais ou très mauvais état²¹. Des investissements structurants en maintien ont déjà été engagés au cours des dernières années (tableau 4).

Tableau 4 : Exemple de ressources investies dans le maintien de l'actif immobilier, CSSRN, 2022 à 2025

Travaux	Montant	Année
Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe (Cléricy)	568 322 \$	2024-2025
Remplacement de la superstructure, de l'enveloppe et de l'éclairage extérieur (Iberville)	2 000 000 \$	2024-2025
Remplacement de l'aménagement intérieur et des services (Cléricy)	1 000 000 \$	2023-2024
Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe ainsi que de l'éclairage extérieur (Iberville)	4 558 362 \$	2023-2024
Remplacement de la couverture et des tuyaux et raccords pluviaux (La Source-Polymétier)	1 600 000 \$	2023-2024
Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe et de l'éclairage extérieur (La Source-Polymétier)	5 000 000 \$	2023-2024
Remplacement à faire sur plusieurs composants du bâtiment (Le Prélude)	2 018 037 \$	2022-2023
Remplacement de la couverture et des tuyaux et raccords pluviaux (Complexe LSP)	1 811 235 \$	2022-2023

Source : Rapport annuel du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda ; 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025.

Nous estimons que 48 enfants additionnels devraient intégrer le réseau scolaire. Dans le contexte, il apparaît peu probable que le réseau puisse absorber cet afflux sans ressources additionnelles dans la région. Cela dit, rien n'indique que cette pression découlerait d'un déficit d'infrastructures scolaires. Les sources consultées ne permettent pas de confirmer l'existence d'un manque d'écoles à Rouyn-Noranda. L'enjeu documenté relève plutôt de la disponibilité des effectifs, une problématique signalée à la fois par les organisations syndicales et par le centre de services scolaire. L'analyse de ces enjeux va au-delà de cet avis et indique que des mesures de soutien ciblées pourraient être nécessaires pour préserver la qualité des services éducatifs.

¹⁹ GRAVE, « Diagnostic sur les enjeux de la pénurie de personnel enseignant en Abitibi-Témiscamingue et au Nord-du-Québec », 2023.

²⁰ Rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda.

²¹ Andrei Audet, Trois écoles sur quatre en mauvais ou en très mauvais état en Abitibi-Témiscamingue, Radio-Canada, 14 juillet 2022.

Effet sur les services d'urgence

Les ratios policiers municipaux observés à l'échelle canadienne se situent généralement dans une fourchette d'environ 130 à 200 policiers par 100 000 habitants, variation qui s'explique notamment par la structure urbaine, le profil de criminalité et l'organisation des services²². Rouyn-Noranda s'inscrit dans cet ordre de grandeur : avec 63 policiers pour 42 827 habitants en 2022, la ville affichait un ratio d'environ 147 policiers par 100 000 habitants, comparable aux standards observés ailleurs au pays.

Du côté de la sécurité incendie, Rouyn-Noranda présente un nombre de pompiers équivalents temps plein (ETP) légèrement inférieur à celui de certaines villes québécoises de taille similaire. En 2022, la municipalité comptait 21 pompiers ETP, comparativement à 32 à Saint-Eustache, 39 à Salaberry-de-Valleyfield et 40 à Victoriaville²³. Cet écart doit toutefois être interprété avec prudence, puisque le dimensionnement des effectifs ne repose pas strictement sur la population.

En effet, la détermination des niveaux de service en sécurité publique — tant policier qu'incendie — répond à des paramètres opérationnels normalisés. En sécurité incendie, les cadres de référence reposent notamment sur les délais de réponse, la localisation des casernes, la typologie et la densité du bâti, la présence de risques industriels ainsi que la simultanéité des interventions²⁴. De façon analogue, l'organisation des services policiers au Québec s'appuie sur des niveaux de service définis selon le volume et la nature de la criminalité, les besoins en fonctions spécialisées, la configuration territoriale et routière ainsi que le degré d'isolement du territoire²⁵.

Dans ce contexte, une augmentation d'environ 200 personnes apparaît insuffisante pour modifier de manière significative ces paramètres structurants. Les projections démographiques suggérant par ailleurs un possible recul de la population à moyen terme, la probabilité d'une pression durable sur les services d'urgence demeure faible. Il convient enfin de rappeler que ces services reposent sur des coûts fixes élevés et des seuils minimaux d'équipement et de dotation ; leur ajustement s'effectue donc par paliers (ajout de caserne, d'escouade ou de quart de travail) selon des critères opérationnels précis, plutôt que de façon proportionnelle à la population²⁶.

²² Statistique Canada, *Ressources policières au Canada*, 2023.

²³ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2022.

²⁴ Par exemple, selon le Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la ville de Rouyn-Noranda, le document indique que le délai cible de 20 minutes dans le quartier de Beaudry peut, en pratique, être de 30 minutes. Cette analyse repose sur l'évaluation des services par la Ville à partir de la cartographie et du schéma de couverture du territoire. Ainsi, la couverture de risque n'est pas basée sur la population, mais sur l'ajustement périodique du déploiement des ressources afin de maintenir les standards de sécurité visés.

²⁵ Le ministère de la Sécurité publique fixe les niveaux de services. Les villes comptant moins de 100 000 habitants sont tenues d'assurer un niveau de service 1.

²⁶ Cette logique d'investissements indivisibles et de coûts fixes est largement documentée dans la littérature. Certaines études identifient des paliers entre 20 000 et 100 000 habitants pour les services de pompiers et 50 000 habitants pour les services de policier.

Effet sur les services de santé

Médecin de famille

La situation de l'accès à un médecin de famille dans la région doit être analysée sous l'angle de la capacité médicale disponible, mais aussi de la dynamique de prise en charge. En 2024, l'Abitibi-Témiscamingue se situait au 6^e rang au Québec avec un taux de 173 médecins pour 100 000 habitants, ce qui traduit une offre médicale globalement favorable en comparaison aux autres régions sanitaires²⁷. À l'échelle de Rouyn-Noranda, le nombre de médecins de famille a d'ailleurs progressé, passant de 45 en 2018 à 56 en 2023, soit une hausse de 14 omnipraticiens²⁸.

Malgré cette amélioration de l'offre, l'accès demeure sous pression. Le nombre de personnes inscrites au Guichet d'accès à un médecin de famille est passé de 1 892 au 1^{er} janvier 2023 à 5 077 au 1^{er} janvier 2026, une augmentation de 168 %²⁹. Cette détérioration s'explique notamment par une progression plus lente de la prise en charge, en hausse de seulement 11 % sur la même période (de 7 463 à 8 263 patients). À l'échelle du Québec, on observe une diminution de 23 % de la liste d'attente et une augmentation de 34 % des prises en charge, ce qui met en évidence une différence de performance régionale.

De plus, les données indiquent combien de patients un médecin de famille peut suivre. Sur le plan théorique, la capacité d'un médecin à temps plein est souvent estimée à environ 1 500 patients³⁰. Ce niveau correspond d'ailleurs à la borne supérieure de la cible initialement retenue pour les Groupes de médecine de famille³¹.

Dans les faits, la charge moyenne observée est plus faible. À l'échelle canadienne, un médecin de famille suit en moyenne 1 351 patients³². La moyenne québécoise est encore plus basse en pratique, où les estimations disponibles situent la patientèle moyenne entre 837 et 1 089 patients par médecin, selon les sources et les méthodes de calcul utilisées³³.

En appliquant cette moyenne de façon prudente, les 56 médecins de famille de Rouyn-Noranda pourraient théoriquement prendre en charge entre 46 872 et 60 536 patients, soit un volume supérieur à la population locale. Cela suggère que l'enjeu d'accès ne découle pas forcément d'un déficit nominal de médecins, mais plutôt de facteurs organisationnels, structurels ou de pratique — dont l'analyse dépasse le cadre du présent avis et relèverait d'un examen plus approfondi par le ministère. Dans ce contexte, l'ajout projeté de 217 personnes — soit moins de 1 % de la population — ne constituerait pas, en soi, un facteur susceptible de détériorer significativement l'accès à un médecin de famille, bien qu'il soit improbable que ces nouveaux arrivants soient pris en charge rapidement compte tenu des listes d'attente déjà existantes.

Enfin, cette lecture ne tient pas compte des effets attendus de l'entente de principe conclue le 11 décembre 2025 entre le gouvernement de François Legault et les médecins de famille afin d'améliorer l'accès à la première ligne. Celle-ci prévoit des incitatifs favorisant l'inscription de patients additionnels, avec un objectif collectif de prise en charge de 500 000 patients supplémentaires d'ici juin 2026³⁴, ce qui devrait contribuer à améliorer la capacité de prise en charge, y compris dans les régions.

²⁷ Institut canadien d'information sur la santé, 2025.

²⁸ L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, « Nombre de médecins de famille et de spécialistes, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2018 et 2023 ».

²⁹ RAMQ, « Évolution du nombre de personnes inscrites au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) selon leur statut », 2020-2026.

³⁰ François-Pierre Gladu, « La pénurie réelle ou ressentie de médecins de famille au Québec », 2007.

³¹ Tingting Zhang, « The Quebec Primary Care Conundrum: Good Intentions, Persistent Problems », C.D. Howe Institute, 2025.

³² Le collège des Médecins de famille du Canada, « CFPC Brief: Family physician panel sizes in Canada », 2025.

³³ Tingting Zhang, 2025 ; C. Forget et al, 2014.

³⁴ Gouvernement du Québec, « Une entente gagnante pour améliorer l'accès aux soins de santé », 19 décembre 2025.

Urgence

Le tableau de bord sur la performance du réseau de santé et des services sociaux³⁵ propose des indicateurs sur l'état des urgences en Abitibi-Témiscamingue³⁶. L'indicateur le plus utile est la durée moyenne de séjour à l'urgence, puisqu'elle englobe les temps d'attente, l'accès aux lits, ainsi que la fluidité du parcours de soins. En parallèle, le taux d'occupation des civières permet d'évaluer en temps réel la pression exercée sur la capacité physique des services d'urgence.

Comparativement à l'ensemble du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue présente une performance globalement comparable, voire légèrement favorable sur certains plans. En date du 9 février 2026, la durée moyenne de séjour ambulatoire s'établit à 4 h 30 dans la région contre 4 h 32 au Québec. Pour les patients sur civière, la durée moyenne atteint 13 h 43 (la cible étant de 11 h 42), inférieure à la moyenne québécoise de 17 h 34 (cible de 16 h). Au Québec, comme en Abitibi-Témiscamingue, les délais moyens sont demeurés relativement stables dans les trois dernières années.

De son côté, le taux d'occupation des civières s'élève à 85,8 % dans la région — un niveau à surveiller, mais inférieur à la situation québécoise, où l'occupation atteint 118,6 %, en contexte de surcapacité. Sur les trois dernières années, cet indicateur est généralement demeuré près de la borne inférieure de la cible régionale, alors qu'il excède régulièrement la borne supérieure pour le Québec.

Un autre indicateur pertinent est le taux d'occupation des lits de courte durée (excluant la réadaptation), tous soins confondus. Au 9 février, celui-ci atteignait 90 % dans la région, un niveau similaire à la moyenne québécoise de 91,3 % (moyennes mobiles sur sept jours). L'absence de séries historiques limite toutefois l'interprétation, ces taux variant de manière importante selon les saisons et les épisodes de pointe. À titre indicatif, un taux d'occupation hospitalier est généralement considéré comme optimal entre 80 % et 90 %, tandis qu'un niveau situé entre 90 % et 98 % commande une surveillance accrue en raison d'une marge de manœuvre réduite.

Sur la base des données disponibles, qui demeurent partielles, il apparaît difficile de conclure que l'ajout projeté de 217 personnes nécessiterait un accroissement de la capacité physique hospitalière. À l'instar du réseau scolaire, les pressions observées semblent davantage associées à la rareté de la main-d'œuvre qu'à une insuffisance des infrastructures ou des équipements³⁷.

Autres considérations

Menace de fermeture de la fonderie Horne

Le 2 février 2026, Glencore Canada a indiqué qu'elle pourrait mettre fin à ses investissements à la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda en l'absence d'une entente avec le gouvernement du Québec concernant les normes environnementales³⁸. Au moment de la rédaction du présent avis, l'avenir de l'installation demeure incertain, ce qui met à risque près de 400 employés ainsi que leurs familles. Dans l'éventualité d'une fermeture, Ressources Falco pourrait recruter une partie de cette main-d'œuvre, ce qui réduirait son recours à des travailleurs externes tout en atténuant les répercussions socioéconomiques pour la communauté locale.

³⁵ Gouvernement du Québec, Tableau de bord sur la performance du réseau de santé et des services sociaux, site consulté le 9 février 2026.

³⁶ Les données ne sont pas disponibles pour l'hôpital de Rouyn-Noranda.

³⁷ En date du 10 janvier 2026, le personnel du réseau de la santé en emploi dans la région avait décliné de 2,85 %.

³⁸ La presse, Menace de fermeture de la Fonderie Horne | Rouyn-Noranda sous le choc, 4 février 2026.

Conclusion

Le présent avis socioéconomique a pour objectif d'évaluer les effets potentiels liés à l'arrivée de 102 travailleurs externes et de leurs familles — soit environ 217 personnes — au sein de la communauté de Rouyn-Noranda dans le contexte de la phase d'exploitation du projet minier Horne 5 de Ressources Falco. L'analyse indique que, en tenant compte des conditions démographiques, économiques et institutionnelles locales, cet apport anticipé devrait avoir une incidence relativement faible sur la population ainsi que sur les services de santé et d'urgence, tout en entraînant des effets modérés sur le logement et le réseau scolaire.

Sur le plan démographique, l'arrivée de ces nouveaux résidents représenterait environ 0,5 % de la population locale et ne serait pas de nature à modifier significativement les tendances observées, marquées par une croissance faible, un solde migratoire négatif persistant et un vieillissement de la population. Dans ce contexte, l'afflux anticipé contribuerait plutôt à atténuer marginalement les déséquilibres démographiques et de main-d'œuvre, sans toutefois inverser les tendances structurelles à l'œuvre.

L'analyse sectorielle suggère que l'arrivée de nouveaux ménages à Rouyn-Noranda pourrait prolonger la tension observée sur le marché du logement, sans pour autant en détériorer significativement les conditions actuelles, compte tenu des mises en chantier récentes, de la capacité d'absorption estimée par la Ville et du déclin démographique anticipé. Les effets sur les services d'urgence et les services de santé sont également jugés limités : les ratios de personnel et les indicateurs de performance régionaux suggèrent que l'ajout de 217 personnes ne nécessiterait pas d'ajustements structurels immédiats. Les pressions observées dans ces réseaux relèvent davantage de facteurs organisationnels et de disponibilité de la main-d'œuvre que d'un déficit de capacité physique.

Le réseau scolaire constitue toutefois le principal point de vigilance. L'arrivée estimée de 48 enfants supplémentaires s'inscrit dans un contexte déjà contraint, caractérisé par des taux d'occupation élevés, une rareté de personnel et un parc immobilier vieillissant. Bien que rien n'indique un déficit généralisé d'infrastructures, l'analyse suggère que des mesures de soutien ciblées pourraient être nécessaires afin de préserver la qualité des services éducatifs.

Enfin, certains facteurs externes — notamment l'incertitude entourant l'avenir de la Fonderie Horne — pourraient modifier substantiellement les besoins en main-d'œuvre externe du projet et, par conséquent, les effets analysés. Dans l'éventualité où une partie de cette main-d'œuvre locale devenait disponible, le recours aux travailleurs externes pourrait être réduit, limitant d'autant les pressions potentielles sur la communauté.

En somme, sur la base des données disponibles, l'afflux projeté de travailleurs externes lié au projet Horne 5 ne soulève pas d'enjeux majeurs de capacité pour la communauté de Rouyn-Noranda. Il appelle néanmoins à une surveillance particulière du réseau scolaire et du marché du logement et à une coordination continue entre Ressources Falco, les autorités municipales et les ministères concernés, afin d'assurer une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants et de prévenir l'émergence de pressions localisées sur certains services.

Maude Ouellet
Pierre-Olivier Bédard-Maltais
Mathieu Paquet